

Procès Verbal de la séance du conseil municipal du mardi 13 juin 2023

Le 13 juin deux mille vingt-trois à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune d'ESQUERDES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de monsieur Olivier OBERT, Maire de la commune en suite de convocation en date du 2 juin deux mille vingt-trois dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Olivier OBERT, Patrick DEDECKER, Laura MINEBOIS, Ludovic PERICHON, Amandine CADIX, Olivier DEMOL, Anthony DELOBEL, Sabine Evrard, Aymeric Saint Georges, Hélène Coffin. Marie Line Lagersie, Catherine David, Annie Fournier

Absents excusés :

Pascal Magnier qui a donné pouvoir à Pascal Warot

Benjamin Dermenghem qui a donné pouvoir à Sabine Evrard

Fabrice Fauviaux qui a donné pouvoir à Annie Fournier

Sylvie Rhuguet qui a donné pouvoir à Aymeric Saint Georges

Jean-Paul Bécart qui a donné pouvoir à Olivier Demol

Amandine Cadix qui a donné pouvoir à Olivier Obert

Absents :

Aucun

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance.

Le conseil municipal désigne Patrick Dedecker, secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2023

M. le Maire invite le conseil municipal à lui faire part de ses observations sur le procès-verbal du 11 mai 2023

Aucune remarque n'est formulée.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

1 Election des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023 : Délibération n°13062023-01

Le bureau électoral est composé de Annie Fournier et Pascal Warot, conseillers municipaux les plus âgés

Et de Marie Line Lagersie et Laura Minebois conseillères municipales les plus jeunes

Candidats présentés par la liste 20.20 (1 seule liste)

Pascal Warot

Hélène Coffin

Anthony Delobel
Catherine David
Patrick Dedecker
Laura Minebois
Jean Paul Bécart
Amandine Cadix

Nombre de votants : 19
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de bulletins blancs : 1
Suffrages exprimés : 18

Candidats présentés par la liste 20.20 ont obtenu 18 voix
Sont donc élus délégués : Pascal Warot Hélène Coffin Anthony Delobel Catherine David Patrick Dedecker
Sont donc élus suppléants : Laura Minebois Jean Paul Bécart Amandine Cadix

2 Versement d'une indemnité compensatrice de congés à madame Brebion-CDD :
Délibération n°13062023-02

Mme Brebion a fait un remplacement cantine donc elle n'a pas eu de congés indemnisation de 423.38 euros.

Accord à l'unanimité des membres présents

3 Création d'un poste de rédacteur territorial : Délibération n°13062023-03

Madame Mesmacre fera valoir ses droits à la retraite le 1er février 2024, son arrêt effectif sera le 24 juillet 2023. D'où la création du poste de rédacteur.

Mme Mesmacre est cadre A et le poste de rédacteur est cadre B

La mise en ligne se fera demain matin.

Si pas de candidature il y a le service de remplacement pour pallier à l'absence.

Accord à l'unanimité des membres présents

4 Problème salle des fêtes : Délibération n°13062023-04

Suite à un problème à la chambre froide, de la nourriture a été perdue

Proposition Maire : j'enlève la location de la petite salle 275 euros

Accord à l'unanimité des membres présents

5 Informations diverses :

Retour sur l'aménagement de la rue Bernard Chochoy : possibilité de passer par un vote en conseil municipal.

Pour l'heure rien n'est arrêté le maire maintient sa décision d'éventuellement faire les travaux en fin de mandat

Le parking de la rue Léon Blum :

A cause de la Haie la sortie du parking est dangereuse.

Maire : la haie sera taillée.

APRT

Pour l'instant on suspend le projet du club de modélisme

Rencontre avec monsieur Boulanger chargé de mission du parc :

Les sapins sont morts et tombent chez des gens. Ce monsieur peut revaloriser ce terrain avec une aide départementale à 100% Il mettrait des hêtres ou des chênes

Projet sur les sanitaires :

Le permis doit être déposé par madame Bernard, début des travaux vers octobre.

Le city stade :

L'architecte des bâtiments de France donnera son avis sur le projet.

Le Maire

Olivier Obert



Le secrétaire de séance

P. Dedecker